



Randonnées en Neste Barousse

TOUR DES MONTS



DURÉE
2h45mn



DÉNIVELÉ
238m



DISTANCE
8,9km



DIFFICULTÉ
Facile

Tour des Monts

DESCRIPTION DE LA RANDO



Village de départ : 65150 Bizous, Salle des fêtes

Coordonnées GPS : lon. 00°26'27"E lat 43°04'13"N

Vous vous dirigez vers des monts calcaires dont le plus connu, celui du Mont Ergé, abrite un oppidum dédié au culte du Dieu Ergé, dieu protecteur des populations de la Basse Neste dans des temps anciens. D'où le nom du village sur lequel il se situe : Montsérié.

À la **Salle des fêtes**, prendre le passage du fond et tourner à droite jusqu'au Calvaire, puis prendre à gauche et suivre la petite route jusqu'à la croix suivante et prendre à gauche. Suivre tout droit jusqu'à **Esponne**

Prendre à droite et suivre jusqu'à l'extrémité de cette petite route, la quitter à droite avant la ferme et rejoindre la passerelle et le cheminement dans le bois. Suivre tout droit jusqu'à **Etape**

Partir à gauche sur le GR®78 qui remonte vers un petit col. Prendre à droite vers les **Marrègnes**, puis prendre le chemin qui descend vers la gauche pour rejoindre la route et le carrefour de **La Madonna**

Descendre sur la gauche vers **Touas**, et de nouveau à gauche pour rejoindre la piste puis la route qui mène à **Moulies**.

La route à droite vous ramène vers l'église et la **Salle des fêtes** du village



A DÉCOUVRIR : MONT ERGÉ

Vous passez à proximité du village de Montsérié et de son site proto-historique et gallo-romain. Un local d'exposition attenant à l'église, ouvert au public, détient des objets découverts sur place dont la réplique du masque de bronze détenu au musée Massey à Tarbes.

Randonnées en Neste Barousse

LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservez nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !
Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

